



Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet. L'usage de la calculatrice et du téléphone portable est interdit.

Partie 1 : Mobilisation des connaissances (5 points)

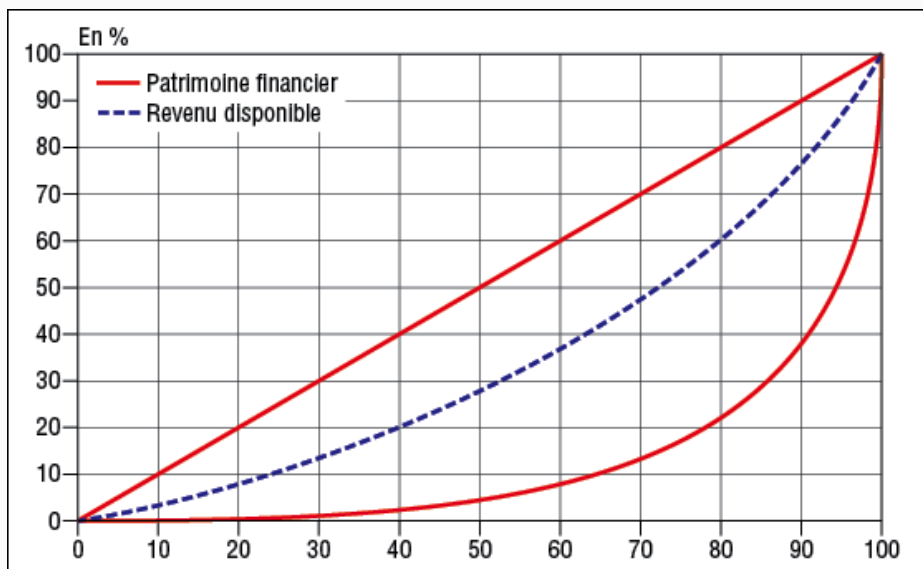
Qu'est-ce qui distingue l'approche des classes sociales chez Marx et chez Weber ? (2,5 points)

Quels sont les principaux déterminants des délocalisations de la production des entreprises ? (2,5 points)

Partie 2 : Etude d'un document (5 points)

Question : Vous présenterez le document puis vous caractériserez les inégalités qu'il met en évidence.

Document 1 : Concentration des revenus et des patrimoines en France.



Source : « La prise en compte des revenus du patrimoine dans la mesure des inégalités », Alexandre Baclet et Émilie Raynaud, *Économie et statistique*, 2008.
 Champ : ménages dont la personne de référence n'est pas étudiante et dont le revenu déclaré est positif ou nul.

Les données sont des pourcentages cumulés. L'axe des abscisses correspond aux ménages et l'axe des ordonnées aux parts de revenu ou de patrimoine

Partie 3 : Argumentation et analyse (10 points).

A l'aide des documents fournis et de vos connaissances, analysez les effets de la flexibilité du travail sur l'emploi.

Document 2 : Flexibilité et chômage.

Comment peut-on expliquer l'existence pourtant bien réelle d'un chômage durable ? Le chômage ne peut persister que parce qu'il existe des institutions ou des réglementations qui empêchent la libre négociation des salaires. Le développement du pouvoir syndical, les législations sur le salaire minimum, les conventions collectives, le droit du travail en général, limitent les possibilités d'ajustement instantané des salaires pour corriger les déséquilibres entre l'offre et la demande de travail. C'est donc la rigidité des salaires et leur niveau trop élevé qui sont principalement responsables du chômage. (.....)

Par ailleurs, l'indemnisation du chômage peut créer un biais en faveur de l'ajustement de l'emploi et au détriment de la flexibilité des salaires, dans la mesure où les syndicats risquent de s'opposer moins vigoureusement à des licenciements indemnisés qu'à des baisses de salaires non indemnisés. (....)

Enfin, la multiplication des charges (cotisations sociales, taxes) et des contraintes réglementaires pesant sur le travail peut inciter les entreprises à développer leurs capacités de production en utilisant des techniques qui économisent le facteur travail et emploient plus intensément les biens d'équipement. (.....)

En matière de politique économique, la conclusion libérale est donc évidente : le chômage ne justifie pas une intervention de l'Etat ; il serait plutôt la conséquence d'une intervention croissante de l'Etat dans la détermination des salaires et la gestion de la main-d'œuvre. La réduction du chômage passe au contraire par une réduction du coût du travail, une déréglementation du travail et une plus grande flexibilité des salaires.

(Source : J. Généreux, Introduction à la politique économique, Seuil, Ponts, 1993, pp. 48 à 52)

Document 3 : Flexibilité et dualisation du marché du travail

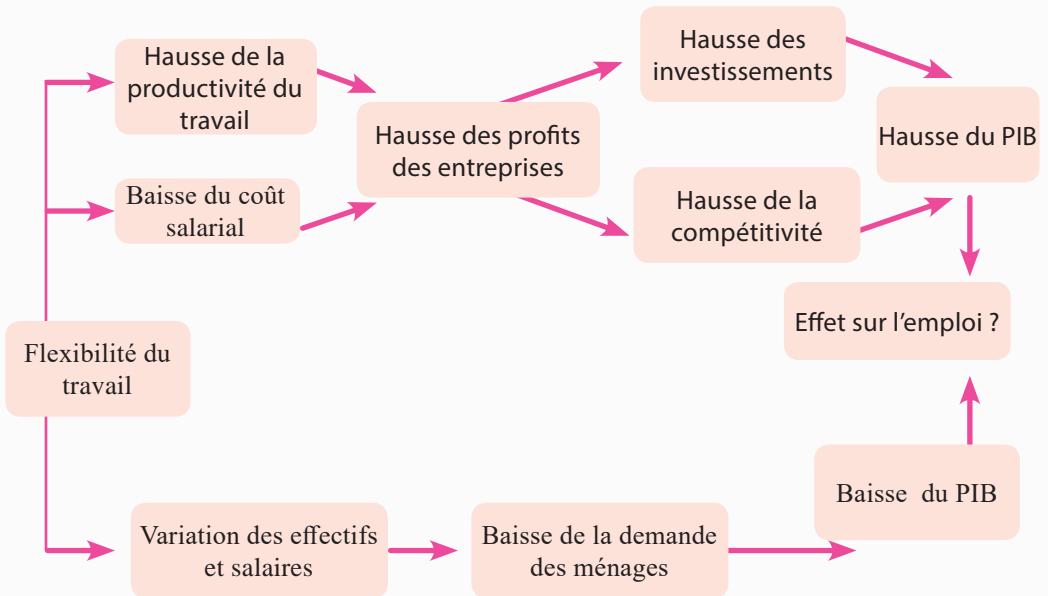
Les partisans d'une limitation de l'usage des contrats temporaires mettent l'accent sur les risques d'exclusion créés par la flexibilité. La multiplication des contrats temporaires rend la relation d'emploi plus fragile, et les passages par le chômage plus fréquents. Or (....) la récurrence des épisodes de chômage dans les parcours d'insertion stigmatise l'individu par une exclusion du marché primaire des emplois

stables. L'acquisition de capital humain peut également être compromise par le développement de la flexibilité externe : l'accès à la formation professionnelle est réduit pour les salariés en situation précaire.

Ces carrières professionnelles en pointillés se traduisent par de faibles progressions salariales dès lors que les rémunérations sont liées à l'ancienneté.

Pauline Givord, « Formes particulières d'emploi et insertion des jeunes », Economie et Statistique, n°388-389, 2005.

Document 4 : flexibilité et l'emploi





Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet. L'usage de la calculatrice et du téléphone portable est interdit.

Première partie : étude d'un document (10pts).

Interview d'Abdi Farah Idleh, Inspecteur général du travail et des lois sociales, par un journaliste de la Nation sur le secteur informel

Journaliste : « Pour ce qui est du secteur informel, que préconisez-vous pour l'inclure dans le tissu économique formel ? »

Inspecteur général du travail et des lois sociales : (.....) « Une nouvelle approche de gestion du secteur informel s'impose. Elle se fonde sur l'idée qui est d'éradiquer le secteur informel en s'attaquant aux causes plutôt qu'aux conséquences. Pour notre cas, il est question de formaliser le secteur du petit commerce (boutiques, gargotes, etc.) et les employés de maison souvent victimes d'abus flagrants. Nous élaborons un projet dans ce sens avec la direction du travail. D'ailleurs, l'inspection du travail et des lois sociales reçoit les plaintes des travailleurs de ces secteurs informels et traite journalièrement leurs cas. Ce qui est déjà une sorte de formalisation ».

Source : www.lanationdji.com, publié 16 novembre 2017

Répondre aux questions.

Présenter le document. (2points)

1. Qu'est-ce que l'économie souterraine? (3points)
2. Expliquez le passage souligné. (2points)
3. Pourquoi l'État cherche-t-il à supprimer le secteur informel ? (3points)

Deuxième partie : argumentation (10pts)

Il faut choisir un thème parmi les deux thèmes proposés.

Thème 1 : Montrez que la famille a un rôle important dans l'intégration sociale.

Thème 2 : En quoi les inégalités économiques et sociales ont-elles un caractère cumulatif ?

Travail demandé : Il est attendu du candidat la présentation des arguments relatifs aux affirmations et problèmes sociologiques soulevés.